

Monsieur le Président de l'Académie des Sciences,
à l'Institut.

Paris, ce lundi 22 février 1831.

J'ai l'honneur de présenter à M. le Président de l'Académie des sciences mes respectueux hommages, et je le prie de vouloir bien informer l'Académie que je crois devoir me mettre sur les rangs dans l'élection qu'elle doit faire aujourd'hui d'un candidat pour la chaire d'analyse et de mécanique rationnelle actuellement vacante à l'École polytechnique.

Constamment livré, depuis ma sortie de l'École polytechnique, en 1816, à l'enseignement des sciences mathématiques, leur philosophie a été sans cesse le principal sujet de mes méditations et de mes essais. Le cours de *philosophie positive*, que j'ai conçu et exécuté plusieurs fois depuis cinq ans, m'a permis d'exposer spécialement mes idées sur la philosophie mathématique à plusieurs membres de cette Académie qui ont bien voulu m'encourager de leurs suffrages, et parmi lesquels je dois surtout mentionner l'illustre géomètre dont les sciences déplorent encore la perte immense (M. Fourier). J'ai eu l'honneur de faire hommage à l'Académie, le 16 août dernier, du premier volume de ce cours, qu'elle a bien voulu renvoyer à l'examen spécial de M. Poinsot : ce volume étant consacré entièrement à la philosophie mathématique, je crois devoir l'indiquer ici comme un renseigne-

ment approprié particulièrement, par sa nature, à la décision de l'Académie dans le cas actuel, puisqu'il permet, plus qu'aucun autre genre de travail, d'apprécier spécialement la capacité didactique, principal élément de la question.

En priant Monsieur le Président de vouloir bien communiquer cette lettre à l'Académie, j'ai l'honneur de lui offrir l'assurance de la respectueuse considération de

Son dévoué serviteur,

A^{te} COMTE.

Ancien Élève de l'École polytechnique.

(N° 159, rue Saint-Jacques).

A Monsieur le Président de l'Académie des Sciences.

Paris, ce lundi matin 7 mars 1851.

J'ai l'honneur de présenter mes hommages à Monsieur le Président de l'Académie des sciences, et je le prie de vouloir bien communiquer textuellement à l'Académie en corps, dans la séance de ce jour, les réclamations suivantes, au sujet du singulier silence gardé envers moi par la section de géométrie, lors de la présentation faite lundi dernier des candidats à la chaire d'Analyse et de Mécanique rationnelle actuellement vacante à l'École polytechnique. Dans toute présentation de ce genre, la raison et les règlements de l'Académie indiquent assez qu'une sec-

tion n'est nullement chargée de choisir pour l'Académie entière, mais seulement de lui communiquer des renseignements propres à éclairer son choix entre les divers candidats qui se proposent, et, si personne ne se met sur les rangs, de déclarer ceux que la section juge les plus dignes du suffrage de l'Académie. Tels sont, ce me semble, les usages constants de l'Académie des sciences. Or, dans cette circonstance, comme je m'étais loyalement présenté, en temps opportun, au choix de l'Académie, la section de géométrie avait évidemment le droit d'indiquer tout autre candidat qu'elle jugeait préférable parmi les personnes qui ne s'étaient point ouvertement proposées; mais rien ne pouvait la dispenser d'exposer à l'Académie son opinion motivée sur une candidature formelle. Ce qu'un tel procédé a de personnellement inconvenant à mon égard, je crois pouvoir le dédaigner; mais je devais expressément signaler cette violation directe des devoirs académiques de la part de la section de géométrie, et protester contre la fâcheuse influence que pourrait exercer désormais un précédent aussi étrange, dans l'intérêt de tous les savants que leur vie solitaire ne place point habituellement en contact individuel avec les membres d'une section quelconque de l'Académie.

Je dois, en second lieu, signaler, dans la présentation faite lundi dernier par la section de géométrie, un vice d'une autre nature. La section n'a pas bien compris, ce me semble, le véritable esprit de sa mission en cette circonstance; car elle a conçu sa

présentation d'après les mêmes principes que s'il s'agissait d'élire un nouveau membre pour l'Académie, c'est-à-dire, en ayant exclusivement égard aux travaux *spéciaux* des concurrents, destinés à l'avancement de quelque point particulier plus ou moins important de la science mathématique; et c'est, j'imagine, comme n'ayant jusqu'ici adressé à l'Académie aucun *mémoire* proprement dit, que je n'ai pas été mentionné par la section de géométrie. Or, quiconque a suffisamment réfléchi sur la fonction de l'enseignement, soit écrit, soit verbal, ne saurait confondre la capacité didactique avec la capacité scientifique proprement dite. Il est rationnellement évident que ces deux capacités sont, je ne dis pas exclusives, mais parfaitement distinctes l'une de l'autre; et l'expérience a irrécusablement prouvé, par des exemples nombreux et même vivants, que tel géomètre capable de perfectionner, même à un assez haut degré, une portion déterminée de la doctrine mathématique, n'est que très médiocrement propre à l'enseignement, faute d'avoir dirigé ses méditations sur l'ensemble de la science et la coordination philosophique de ses diverses parties. Ces considérations étaient surtout prépondérantes pour une chaire aussi importante que celle dont il s'agit à l'École polytechnique.

Si la santé de M. Poinsot lui avait permis de faire à l'Académie le rapport dont il a bien voulu se charger depuis plus de six mois sur mon *Traité de la philosophie des mathématiques*, l'Académie serait à portée d'apprécier aujourd'hui si cet ouvrage, ainsi

que je l'avais indiqué dans ma lettre de présentation, ne devait point être regardé par la section de géométrie comme un titre éminemment approprié par sa nature à la candidature pour laquelle je me suis proposé; car il est directement et exclusivement consacré à l'étude rationnelle de l'ensemble de la science mathématique, à l'examen des relations, des principes, et du véritable esprit philosophique de ses principales subdivisions. Il m'eût été très facile, si le plan général de mes travaux m'en eût jusqu'ici laissé le loisir, de développer séparément en une série de *mémoires* spéciaux quelques-unes des nouvelles vues mathématiques qui sont explicitement indiquées dans cet ouvrage, ce que d'autres peut-être ne manqueront pas plus tard de faire à ma place. Ces travaux partiels, qui eussent certainement été plus en harmonie avec les habitudes intellectuelles de la majorité des membres actuels de la section de géométrie, auraient été néanmoins sans doute des titres beaucoup moins concluants dans la décision de la question actuelle.

En ajoutant à ces considérations que je me livre sans interruption, depuis quinze ans, à l'exercice de l'enseignement mathématique, et dans le mode pratique qui est intellectuellement le plus efficace, c'est-à-dire l'enseignement privé, l'impartialité de l'Académie la conduira, j'espère, à reconnaître que le dédaigneux silence de la section de géométrie à mon égard est aussi irréfléchi qu'inconvenant.

Je ne puis m'empêcher de témoigner en terminant combien je désire que, pour éviter à l'avenir le

renouvellement d'incidents aussi déplorable, l'Académie se décide, dans toute occasion semblable, à diriger son choix d'après le résultat d'un concours rationnellement organisé, comme peut si bien l'établir cette illustre compagnie, et auquel pourraient se présenter loyalement les savants qui n'ont pas l'honneur d'être en relations de société personnelle avec les membres de la section de géométrie ou de toute autre.

J'espère que Monsieur le Président de l'Académie des sciences voudra bien excuser la longueur inévitable de la lettre que je le prie de communiquer intégralement à l'Académie, et agréer l'assurance de la respectueuse considération de

Son dévoué serviteur,

A^{te} COMTE.

Ancien élève de l'École polytechnique.

(N^o 159, rue Saint-Jacques).

(Lettre sans adresse).

Ce vendredi 22 juin 1832.

Monsieur,

D'après la communication verbale que vous avez bien voulu me faire hier, il est, ce me semble, évident que la mesure générale prise relativement à la suspension de tous les cours destinés aux ouvriers

(mesure que je n'ai point d'ailleurs à discuter ici), ne me concerne spécialement à aucun titre. Mon cours d'astronomie est fait en mon propre et privé nom, sans être rattaché à aucune association quelconque; c'est ainsi que je l'ai expressément représenté dès l'origine et que mon auditoire l'a toujours conçu. Ce cours a pour objet unique et exclusif de donner à mes auditeurs des idées générales exactes des principaux phénomènes géométriques et mécaniques de notre système solaire. J'en sens trop profondément l'importance, la gravité, et, j'ose le dire, la dignité de la science pour y jamais mêler rien d'hétérogène dans quelque sens que ce soit; l'instruction positive du peuple a toujours été pour moi un but et un but capital, jamais un moyen. Je suis sûr et bien convaincu, Monsieur, que la propagation graduelle et convenable dans toutes les classes de la nation du goût dominant, de l'habitude..... (1) des considérations positives, est de nos jours le seul fondement solide qu'on puisse donner à l'esprit d'ordre et de progrès.

D'après le zèle que j'ai rencontré en plusieurs occasions dans la municipalité actuelle du III^e arrondissement pour la saine instruction populaire, je ne doute pas qu'elle ne veuille bien employer immédiatement son influence pour faire remettre à ma disposition, tous les dimanches, comme par le passé, la grande salle des Petits-Pères, afin que je puisse terminer le cours d'astronomie que j'y fais gratuitement depuis deux ans. Comme il me restait

(1) Mot illisible.

seulement quatre leçons pour achever le cours de cette année quand il a été interrompu, vous sentirez, Monsieur, combien il est désirable que je puisse les faire le plus promptement possible.

Veillez agréer, Monsieur, à cette occasion, l'assurance bien sincère de la parfaite considération de

Votre dévoué serviteur,

A^{te} COMTE,

Ancien élève de l'École polytechnique.

(N^o 159, rue Saint-Jacques).

A Monsieur GUIZOT, Ministre de l'Instruction publique.

(Confidentielle).

Paris, le samedi 30 mars 1833.

Monsieur,

Quoi que depuis plus de trois semaines je diffère à dessein de vous écrire, je dois d'abord vous demander sincèrement pardon de vous entretenir d'affaires si peu de temps après la perte cruelle et irréparable que vous venez d'éprouver et à laquelle je compatis vivement. Mais, comme d'après ce que vous avez bien voulu m'annoncer dans notre dernière entrevue, c'était vers le commencement de mars que devait être examinée définitivement la proposition que j'ai eu l'honneur de vous soumettre le 29 octobre der-

nier sur la création d'une chaire d'*histoire générale des sciences physiques et mathématiques* au Collège de France, je craindrais, en gardant plus longtemps le silence, de donner lieu de croire que j'aurais renoncé à ce projet.

Il serait déplacé, Monsieur, de rappeler ici, même sommairement, les diverses considérations principales propres à faire sentir l'importance capitale de ce nouvel enseignement, et sa double influence nécessaire pour contribuer à imprimer aux études scientifiques une direction plus philosophique, et pour combler une lacune fondamentale dans le système des études historiques : c'est, ce me semble, le complément évident et indispensable de la haute instruction, surtout à l'époque actuelle. Je m'en réfère à cet égard à ma note du 29 octobre, ou, pour mieux dire, Monsieur, je m'en rapporte à votre opinion propre et spontanée sur une question que la nature de votre esprit et de vos méditations antérieures vous met plus que personne en état de juger sagement. Car, je vous avoue, Monsieur, que ce à quoi j'attache le plus d'importance dans cette affaire, c'est que vous veuillez bien la décider uniquement par vous-même, à l'abri de toute influence, en usant de votre droit à l'égard du Collège de France, qui se trouve heureusement, et par la loi et par l'usage, hors des attributions du Conseil d'instruction publique. Les deux seuls savants qui fassent actuellement partie de ce Conseil, quoique distingués d'ailleurs dans leurs spécialités, sont, en effet, par une singulière coïncidence, généralement reconnus dans le mode scientifique comme parfaite-

ment étrangers à tout ce qui sort de la sphère propre de leurs travaux, et comme pleinement incompetents en tout ce qui concerne la philosophie des sciences et l'histoire de l'esprit humain. Il y aurait, Monsieur, je dois le dire avec ma franchise ordinaire, plus que de la modestie, dans une intelligence comme la vôtre, à subordonner votre opinion à la leur sur une question de la nature de celle que j'ai eu l'honneur de soulever auprès de vous. Si vous pouvez à ce sujet recueillir des conseils utiles, ce n'est pas du moins de la part de vos conseillers officiels.

Comme, depuis cinq mois, vous avez eu certainement le loisir d'examiner cette affaire avec toute la maturité suffisante, sans être importuné de mes instances, je crois pouvoir enfin, Monsieur, sans être indiscret, réclamer à cet égard votre décision définitive. Je suis loin de me plaindre de la situation précaire et parfois misérable dans laquelle je me suis toujours trouvé jusqu'à présent, car je sens combien elle a puissamment contribué à mon éducation. Mais cette éducation ne saurait durer toute la vie, et il est bien temps, à trente-cinq ans, de s'inquiéter enfin d'une position fixe et convenable. Les mêmes circonstances qui ont été utiles (et, à mon avis, indispensables ordinairement) pour forcer l'homme à mûrir ses conceptions et à combiner profondément le système général de ses travaux, deviennent nuisibles par une prolongation démesurée, quand il ne s'agit plus que de poursuivre avec calme l'exécution de recherches convenablement tracées. Pour un esprit tel que vous connaissez le mien, Monsieur, il y a, j'ose le dire,

un meilleur emploi de son temps, dans l'intérêt de la société, que de donner chaque jour cinq à six leçons de mathématiques. Je n'ai pas oublié, Monsieur, que dans les conversations philosophiques trop rares et si profondément intéressantes que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous autrefois, vous avez bien voulu m'exprimer souvent combien vous me jugeriez propre à contribuer à la régénération de la haute instruction publique, si les circonstances vous en conféraient jamais la direction. Je ne crains pas, Monsieur, de vous rappeler aujourd'hui cette disposition bienveillante, lorsqu'il s'agit d'une création qui présente en elle-même une utilité scientifique incontestable, et du premier ordre, et qui se trouve en une telle harmonie avec la nature de mon intelligence et des recherches de toute ma vie qu'il serait, je crois, fort difficile aujourd'hui qu'elle pût convenir à aucune autre personne.

J'espère, Monsieur, que vous ne trouverez pas déplacée mon insistance à cet égard après un si long délai. Vous n'ignorez pas que, bien que ce projet fût pleinement arrêté dans mon esprit avant votre ministère, je n'ai point essayé de le soumettre à votre prédécesseur, par la certitude que j'avais de n'en pas être compris, et il est plus que probable que la même raison m'empêchera également d'en parler à votre successeur. Vous concevez donc, Monsieur, qu'il est de la dernière importance pour moi de faire juger cette question pendant que le ministère de l'Instruction publique est occupé, grâce à une heureuse exception, par un esprit de la trempe du vôtre, et dont

j'ai le précieux avantage d'être personnellement connu.

Comme cette fonction ne présente heureusement aucun caractère politique, je ne pense pas qu'on puisse trouver dans le système général du gouvernement actuel aucun motif d'exclusion, malgré l'incompatibilité intellectuelle de ma philosophie positive avec toute philosophie théologique ou métaphysique et par suite avec les systèmes politiques correspondants. Dans tous les cas, cette exclusion ne saurait offrir l'utilité d'arrêter mon essor philosophique, qui est maintenant trop caractérisé et trop développé pour pouvoir être étouffé par aucun obstacle matériel, dont l'effet ne pourrait être, au contraire, que d'y introduire, par le ressentiment involontaire d'une injustice profonde, un caractère d'irritation contre lequel je me suis toujours soigneusement tenu en garde jusqu'ici. Comme je ne pense pas que les vexations purement gratuites et individuelles se présentent à l'esprit d'aucun homme d'État, dans quelque système que ce soit, je dois donc être pleinement rassuré à cet égard. Si cependant, Monsieur, quelque motif de ce genre contrariait ici l'effet de votre bienveillance, je ne doute pas que vous ne crussiez devoir me le déclarer franchement, par la certitude que vous auriez que je vous connais trop bien pour ne pas regarder un esprit aussi élevé que le vôtre comme parfaitement étranger à toute difficulté de cette nature.

Je ne pense pas non plus avoir aucun obstacle à rencontrer dans la situation financière, car le budget du Collège de France me semble actuellement pouvoir comporter aisément cette nouvelle dépense sans au-

cune addition de fonds, la chaire d'économie politique ne devant point probablement être rétablie, à cause du caractère vague et contentieux et de la conception irrationnelle de cette prétendue science telle qu'elle est entendue jusqu'ici. Dans tous les cas, il est nécessaire d'abord de reconnaître en principe la convenance du cours d'histoire des sciences positives, sans y mêler aucune question d'argent. Je puis d'autant plus faciliter une telle décision que je consentirais volontiers à faire ce cours sans aucun traitement jusqu'à ce que la Chambre eût alloué des fonds spéciaux, si le budget actuel était réellement insuffisant.

Par ces divers motifs, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien m'assigner prochainement une dernière entrevue pour me faire connaître, au sujet de cette création, votre détermination définitive, soit dans un sens, soit dans un autre. J'ai besoin de n'être pas tenu plus longtemps en suspens à cet égard, afin de pouvoir donner suite, si une telle carrière m'était malheureusement fermée, aux démarches susceptibles de me conduire, dans une autre direction, à une position convenable, ce qui est devenu maintenant pour moi, après une insouciance philosophique aussi prolongée, un véritable devoir.

J'ai dédaigné, Monsieur, d'employer, auprès d'un homme de votre valeur, les procédés ordinaires de sollicitations indirectes et de patronages plus ou moins importants, que j'eusse pu néanmoins mettre en jeu tout comme un autre. C'est moi seul, Monsieur, qui m'adresse à vous seul. Il s'agit ici d'une occasion unique de m'accorder une position convenable, sans

léser aucun intérêt, et en fondant une institution d'une haute importance scientifique, susceptible, je ne crains pas de le dire, d'honorer à jamais votre passage au Ministère de l'Instruction publique. Je crois donc pouvoir compter sur cette épreuve décisive à laquelle je sou mets ainsi votre ancienne bienveillance pour moi et votre zèle pour les véritables progrès de l'esprit humain.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance bien sincère de la respectueuse considération de

Votre dévoué serviteur,

A^o COMTE.

(N^o 159, rue Saint-Jacques.)

P.-S. — Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien accepter l'hommage du premier volume de mon *Cours de Philosophie positive*, dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un exemplaire. La publication de cet ouvrage, que les désastres de la librairie avaient suspendue pendant deux ans, va maintenant être continuée sans interruption par un autre éditeur. Je m'empresse de profiter de la première disponibilité de quelques exemplaires pour satisfaire le désir que j'avais depuis si longtemps de soumettre ce travail à un juge tel que vous.